



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET DE LA
JEUNESSE



Paris, le 25 novembre 2019

N° 1860

COMMUNIQUE DE PRESSE

Comité stratégique d'éducation financière : un bilan positif et 5 axes prioritaires d'actions pour 2020

Bruno Le Maire a présidé ce lundi 25 novembre le Comité stratégique de l'éducation financière en présence de **Jean-Michel Blanquer**, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, **Christelle Dubos**, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé, et **François Villeroy de Galhau**, gouverneur de la Banque de France, opérateur national de cette stratégie depuis 2016.

Il a salué les actions menées par la Banque de France et les partenaires de la stratégie, qui ont permis de sensibiliser à l'éducation financière **plus de 113 000 personnes depuis 2016**.

Ce comité rassemble, au côté des pouvoirs publics et de la Banque de France, plus d'une vingtaine d'acteurs institutionnels professionnels et associatifs (AMF, OCDE, FBF, Union nationale des associations familiales, CLCV, Crésus, la Croix Rouge française, l'UFC-Que Choisir, le MEDEF...) mobilisés en faveur de l'éducation économique financière auprès de tous les publics et notamment les jeunes et publics scolaires, les entrepreneurs, ainsi que les personnes connaissant des difficultés financières.

Le comité a décidé notamment la mise en œuvre des actions suivantes d'éducation budgétaire et financière en 2020 :

1. déployer le **Passeport EDUCFI** à destination des élèves de collège dans cinq nouvelles académies ;
2. intégrer la dimension d'éducation financière au module « autonomie » du SNU.
3. dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, former **18 000 intervenants sociaux** qui accompagnent les personnes en situation de fragilité financière et déployer 250 nouveaux **points conseils budget** pour un total de **400** d'ici la fin 2020 ;
4. organiser dans tout le territoire des **rendez-vous de l'épargne** à destination du grand public, afin d'apporter des éclairages sur l'évolution du contexte économique de l'épargne et des produits d'épargne ;
5. accompagner les entrepreneurs dans leurs compétences économiques et financières, avec l'appui de la **médiation nationale du crédit et du réseau des médiateurs départementaux** et d'un **portail internet dédié** ;



6. mieux associer les acteurs de terrain, grâce à un **comité opérationnel régional** d'éducation financière sera créé dans chaque région et un **label « EDUCFI »** qui pourra être attribué aux actions d'éducation financière conduites par des acteurs privés ;
7. sensibiliser le grand public grâce à une **campagne d'information publique** dans la presse quotidienne régionale sur l'éducation financière ;
8. évaluer la stratégie par une **nouvelle enquête** sur les connaissances économiques et financières des Français, qui sera lancée en 2021.

Bruno Le Maire a déclaré : « L'éducation financière est plus que jamais nécessaire pour sensibiliser nos concitoyens aux enjeux économiques du monde d'aujourd'hui et leur apporter les clés indispensables à la réussite de leur projet personnel, de leur entreprise, ou tout simplement pour mieux gérer leur budget au quotidien en évitant les difficultés financières. Avec les rendez-vous de l'épargne qui seront organisés dans toute la France en 2020, nous irons au contact des Français pour échanger sur la manière de mieux épargner dans un contexte financier en profonde évolution. »

Jean-Michel Blanquer a déclaré : « Le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse joue un rôle central dans la transmission du savoir économique. Tous les élèves de seconde générale et technologique font ainsi 1h30 de SES par semaine. Ce savoir n'a rien de théorique : il donne à nos élèves une juste compréhension du fonctionnement de notre économie et les prépare à en être les acteurs. Pour aller plus loin encore, nous engageons des actions afin de permettre à chacun d'être autonome dans la gestion de ses ressources : c'est l'extension du passeport EDUCFI à 5 académies, c'est aussi l'entrée de l'éducation financière dans le module « autonomie » du SNU. »

Christelle Dubos a déclaré : « Plus d'un million et demi de ménages sont en surendettement ou de « mal endettement ». De nombreuses familles sont étranglées par la masse des impayés. C'est une source d'angoisse et de difficultés au quotidien qui peut aggraver leur situation de pauvreté, voire les faire plonger dans la pauvreté. C'est pourquoi, nous déployons 400 points conseil budget pour leur apporter un service d'accompagnement budgétaire gratuit, confidentiel et inconditionnel. Notre objectif, c'est avant tout d'aider ces familles en difficulté à pouvoir respirer. »

Contacts presse :

Cabinet de Bruno Le Maire	01 53 18 41 13	presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr
Cabinet de Jean-Michel Blanquer	01 55 55 30 10	spresse@education.gouv.fr
Cabinet de Christelle Dubos	01 56 44 60 65	sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr
Banque de France	01 42 92 39 00	presse@banque-france.fr